

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

FDS MAP PRO

### Autres désignations commerciales

Code produit : 630205

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisation de la substance/du mélange

Produit de soudage

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	Messer Eutectic Castolin S.A.R.L.	MEC Holding GmbH
Rue:	22, avenue du Québec	Messer-Platz 1
Lieu:	F-91958 COURTABOEUF CEDEX	D-65812 Bad Soden
Téléphone:	+ 33 (0) 169 82 69 82	+49 (0) 6196 7760-555
Téléfax:	+ 33 (0) 169 07 07 58	+49 (0) 6196 7760-561

Responsable pour l'établissement de la fiche de données de sécurité: sds@gbk-ingelheim.de

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** Numéro de téléphone d'appel d'urgence : +49 (0) 6132 / 84463 (GBK GmbH, Ingelheim)

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Catégories de danger:

Gaz inflammable: Flam. Gas 1

Gaz sous pression: Gaz liquéfié

Mentions de danger:

Gaz extrêmement inflammable.

Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement: Danger  
Pictogrammes: GHS02-GHS04



#### Mentions de danger

H220 Gaz extrêmement inflammable.  
H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

#### Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
P377 Fuite de gaz enflammé: Ne pas éteindre si la fuite ne peut pas être arrêtée sans danger.  
P381 En cas de fuite, éliminer toutes les sources d'ignition.  
P410+P403 Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.

### 2.3. Autres dangers

L'inhalation de vapeurs en forte concentration peut causer des effets narcotiques .

Une application intensive par aspersion des parties affectées de la cutanée peut provoquer des gelures locales .

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants



### 3.2. Mélanges

#### Composants dangereux

N° CE	Substance	Quantité
N° CAS		
N° Index	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	
N° REACH		
204-062-1	Propylène	> 50 %
115-07-1		
	Flam. Gas 1, Compressed gas; H220 H280	

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### Indications générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit et les étendre.

#### Après inhalation

Se rendre immédiatement à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs.

En cas de malaise consulter un médecin.

#### Après contact avec la peau

Laver au savon avec une grande quantité d'eau.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

#### Après contact avec les yeux

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

L'inhalation de vapeurs en forte concentration peut causer des effets narcotiques .

Une application intensive par aspersion des parties affectées de la cutanée peut provoquer des gelures locales .

#### Mentions de danger

H220 Gaz extrêmement inflammable.

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés

Mousse, gaz carbonique (CO2), poudre chimique, eau pulvérisée

#### Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, les gaz suivants peuvent se former et se dégager :

monoxyde et dioxyde de carbone

### 5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

#### Information supplémentaire

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se répandent au ras du sol.

Le mélange vapeur/air est explosif, même dans des récipients vides, non nettoyés.

L'échauffement provoque une élévation de la pression avec risque d'éclatement.

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.



## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

En cas de formation de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire.  
Le feu ou une chaleur intense peut entraîner la rupture de l'emballage.  
Veiller à assurer une aération suffisante.  
Tenir à l'écart des sources d'ignition.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines.  
Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Informations concernant l'élimination: voir chapitre 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Consignes pour une manipulation sans danger

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

#### Préventions des incendies et explosion

Ne pas pulvériser vers une flamme nue ou tout autre objet incandescent.  
L'échauffement provoque une élévation de la pression avec risque d'éclatement.  
Ne pas fumer.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré.  
Chambres de stockage sous 300e TRG

#### Indications concernant le stockage en commun

Incompatible avec des agents oxydants.

#### Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle



### 8.1. Paramètres de contrôle

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

#### Mesures d'hygiène

Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.  
Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.  
Eviter de toucher avec la peau.

#### Protection des yeux/du visage

Lunettes avec protection latérale (EN 166).



**SDS 06018**

**FDS MAP PRO**

**Protection des mains**

Non demandé sous utilisation appropriée.

**Protection de la peau**

Vêtements de protection à manches longues (EN 368).

**Protection respiratoire**

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié (filtre à gaz du type AX) (EN 14387).

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	Gaz liquéfié
Couleur:	Incolore
Odeur:	Type hydrocarbure
pH-Valeur:	n.a.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	- 48 °C
Point d'éclair:	-107 °C
Limite inférieure d'explosivité:	2 vol. %
Limite supérieure d'explosivité:	11 vol. %
Densité (à 20 °C):	0,52 g/cm <sup>3</sup>
Hydrosolubilité:	Non miscible
Dangers d'explosion:	Le produit ne constitue aucun risque d'explosion, toutefois il est possible que des mélanges explosifs vapeur/air soient formés.

**9.2. Autres informations**

Donnée non disponible

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

**10.1. Réactivité**

Donnée non disponible

**10.2. Stabilité chimique**

Donnée non disponible

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Donnée non disponible

**10.4. Conditions à éviter**

Le feu ou une chaleur intense peut entraîner la rupture de l'emballage.

**10.5. Matières incompatibles**

Oxydants puissants.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Monoxyde et Dioxyde de carbone

**Information supplémentaire**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

**Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Irritation et corrosivité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.



**SDS 06018**

**FDS MAP PRO**

**Effets sensibilisants**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets graves après exposition répétée ou prolongée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Expériences tirées de la pratique**

**Observations relatives à la classification**

L'inhalation des vapeurs à des concentrations élevées peut provoquer des symptômes tels que maux de tête, vertiges, fatigue, nausées et vomissements.

Un contact avec les yeux ou la peau peut provoquer des irritations.

L'inhalation de vapeurs en forte concentration peut causer des effets narcotiques .

L'évaporation rapide du liquide peut causer des gelures.

Si manié de façon appropriée et en observant les règles générales de l'hygiène, on n'a pas pris connaissance de dommages à la santé.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

**12.1. Toxicité**

Donnée non disponible

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Donnée non disponible

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Donnée non disponible

**12.4. Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Donnée non disponible

**12.6. Autres effets néfastes**

Donnée non disponible

**Information supplémentaire**

Aucune dégradation de l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

**Élimination**

Si possible, le recyclage est préférable à l'élimination ou l'incinération.

Peut être incinéré, si les réglementations locales le permettent.

Etant donné que seulement les conditions d'utilisation chez l'utilisateur permettent d'attribuer un code spécifique de déchets, il n'est pas possible de spécifier un code de déchets pour ce produit de départ en conformité avec le répertoire Européen de déchets.

Le code spécifique de déchets doit être déterminé en accord avec l'entreprise de traitement de déchets en charge / le fabricant / les autorités compétentes.

**L'élimination des emballages contaminés**

Remettre les aérosols vides à une société spécialisée dans l'élimination de ces emballages.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**



Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006  
MEC Holding GmbH

Numéro de révision: 5,0

**SDS 06018**

**FDS MAP PRO**

**Transport terrestre (ADR/RID)**

**14.1. Numéro ONU:** UN 1077  
**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** PROPYLENE  
**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 2  
Étiquettes: 2.1



Code de classement: 2F  
Quantité limitée (LQ): 0  
Catégorie de transport: 2  
N° danger: 23  
Code de restriction concernant les tunnels: B/D

**Transport fluvial (ADN)**

**14.1. Numéro ONU:** UN 1077  
**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** PROPYLENE  
**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 2  
Étiquettes: 2.1



Code de classement: 2F  
Quantité limitée (LQ): 0

**Transport maritime (IMDG)**

**14.1. Numéro ONU:** UN 1077  
**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** PROPYLENE  
**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 2.1  
**14.4. Groupe d'emballage:** -  
Étiquettes: 2.1



Dispositions spéciales: -  
Quantité limitée (LQ): 0  
EmS: F-D, S-U

**Autres informations utiles (Transport maritime)**

Quantité exemptée: E0

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**

**14.1. Numéro ONU:** UN 1077  
**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** PROPYLENE



SDS 06018

FDS MAP PRO

**14.3. Classe(s) de danger pour le** 2.1

**transport:**

Étiquettes: 2.1



Dispositions spéciales: A1  
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): Forbidden

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): Forbidden

IATA-Quantité maximale (avion de ligne): Forbidden

IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 200

IATA-Quantité maximale (cargo): 150 kg

**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: non

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Pas de précautions spéciales.

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Le transport est effectué seulement dans des récipients homologués et appropriés.

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**Prescriptions nationales**

**Information supplémentaire**

Maladies professionnelles: tableau n°: 84, Tableau n° 4 des maladies professionnelles: Affections gastro-intestinales provoquées par le benzène, le toluène, les xylènes et tous les produits en renfermant."

Maladies à caractère professionnels: rubrique 603, 606

**RUBRIQUE 16: Autres informations**

**Modifications**

REV. 5.0 : RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants: REACH Registration No.

**Abréviations et acronymes**

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses

ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure

IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA/ICAO = International Air Transport Association / International Civil Aviation Organization

MARPOL = International Convention for the Prevention of Pollution from Ships

IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships Carrying Dangerous Chemicals in Bulk

GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

REACH = Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemicals

CAS = Chemical Abstract Service

EN = European norm

ISO = International Organization for Standardization

DIN = Deutsche Industrie Norm

PBT = Persistent Bioaccumulative and Toxic

LD = Lethal dose

LC = Lethal concentration

EC = Effect concentration

IC = Median immobilisation concentration or median inhibitory concentration



**SDS 06018**

**FDS MAP PRO**

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H220 Gaz extrêmement inflammable.

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

**Information supplémentaire**

Les indications des points 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l'utilisation et de l'emploi régulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités.

Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances.

Veuillez s'il vous plaît prendre en compte les conditions de livraison de la/des feuille/s d'instructions correspondantes.

Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*

